

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL** **du vendredi 13 novembre 2015 - 09/2015**

L'an deux mille quinze et le vendredi 13 novembre à dix-huit heures quarante-cinq, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni, en séance publique ordinaire au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean AMOUROUX, Maire. Convocation en date du 06 novembre 2015.

**Etaient présents** :

**AMOUROUX/CLEMENT/PARRA/BEUVE/FOURCADE/CLUZAN/BARENNE/BELTRAN/MINET/KRASKER**

**Absents excusés** : **MADELAINE/MUNOZ/MILHE POUTINGON/PLANES/DI BATTISTA**

**Absents non excusés** : /

**Procurations** : **MUNOZ à AMOUROUX / MADELAINE à CLUZAN**

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mr FOURCADE a été désigné secrétaire assisté de Mme TREBAOL secrétaire générale.

**Conseillers municipaux en exercice** : 15

**Présents** : 10

**Procurations** : 2

**Votants** : 12

**DELIBERATION N° D1/S09/2015**

**OBJET** : Prêt Caisse d'Épargne - avance FCTVA école

M. le Maire expose lors de la séance du conseil municipal en date du 15 septembre 2015, il a été décidé de contracté un prêt avance du FCTVA auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) à taux zéro.

Il se trouve de la CDC ne finance pas la totalité mais un pourcentage calculé sur les prévisions budgétaires.

Le contrat a donc été signé pour un montant de 88 935 € sur 27 mois.

Il rappelle que la commune devait financer l'avance de TVA à hauteur de 231 000 €.

Il indique qu'il a chargé Mme la secrétaire générale de trouver les fonds restant à couvrir les prévisions budgétaires.

Il informe l'assemblée que la Caisse d'Épargne a répondu favorable pour financer les 142 062 € restant sur une durée de 24 mois au taux de 1.500%, la base de calcul des intérêt étant forfaitaire.

Il demande au conseil municipal de l'autoriser à signer le contrat d'emprunt et toutes pièces s'y rapportant afin de pouvoir satisfaire aux prévisions budgétaires de recettes d'emprunts.

**Vote** : contre ... abstention ... pour UNNIMITE

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## du vendredi 13 novembre 2015 - 09/2015

Etaient présents :

AMOUROUX/CLEMENT/PARRA/BEUVE/FOURCADE/CLUZAN/BARENNE/BELTRAN/MINET/KRASKER/PLANES

Absents excusés : MADELAINE/MUNOZ/MILHE POUTINGON /DI BATTISTA

Absents non excusés : /

Procuration : MUNOZ à AMOUROUX / MADELAINE à CLUZAN

SECRETAIRE DE SEANCE : Mr FOURCADE a été désigné secrétaire assisté de Mme TREBAOL secrétaire générale.

Conseillers municipaux en exercice : 15

Présents : 11

Procurations : 2

Votants : 13

**DELIBERATION N° D2/S09/2015**

**OBJET : Décisions Modificatives**

M. le Maire expose qu'il convient d'apporter les modifications suivantes aux prévisions budgétaires :

Ajustements budgétaires :

Chapitre	Article	Opération	Libellé	Crédits à ouvrir
20	2051	177	Site Internet	380
20	2031	178	Cave aux Contes	400
20	202	089	PLU	650
<b>Total</b>				<b>1 430</b>
				<b>Crédits à réduire</b>
21	2151	154	Voirie RD40	1 430
<b>Total</b>				<b>1 430</b>

Nouvelle opération - Mairie Place Nova

Chapitre	Article	Opération	Libellé	Crédits à ouvrir
21	2113	181	Mairie Place Nova	14 000
<b>Total</b>				<b>14 000</b>
				<b>Crédits à réduire</b>
21	2151	154	Voirie RD40	14 000
<b>Total</b>				<b>14 000</b>

Vote : contre ... abstention ... pour UNANIMITE

**DELIBERATION N° D3/S09/2015**

**OBJET : Communauté de Communes des Aspres - Rapport annuel sur le prix de l'eau et de l'assainissement**

Monsieur le Maire donne connaissance au conseil municipal du rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement, présenté au conseil communautaire du 30/09/2015.

La séance est le à 19 h 30.

Le Maire,

Jean AMOUROUX.